

# 3<sup>ème</sup> CHALLENGE DES CLUBS SAÔNE-ET-LOIRE 2011

---



**Dimanche 16 janvier 2011**

***Bowling du vieux saule, TORCY***

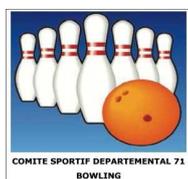
**Dimanche 13 février 2011**

***Bowling Quanta, CHALON-SUR-SAÔNE***

**Samedi 10 avril 2011**

***Bowling Bull'in Charolais, VITRY-EN-CHAROLLAIS***

## **REGLEMENT**



# 3<sup>ème</sup> CHALLENGE DES CLUBS SAÔNE-ET-LOIRE 2011



## Organisation

Le Comité départemental de la Fédération Française de bowling et sport de quilles de Saône-et-Loire (CD71 FFBSQ) et le Comité sportif départemental Bowling (CSD71 Bowling) organisent le 3<sup>ème</sup> Challenge des clubs de Saône-et-Loire de bowling, compétition scratch homologuée, ouverte aux licenciés des clubs du département de Saône-et-Loire en règle avec le CD71 FFBSQ et la Fédération française de bowling et sports de quilles (FFBSQ). Cette compétition se déroulera sur 3 journées :

- Dimanche 16 janvier 2011 au bowling de Torcy ;
- Dimanche 13 février 2011 au bowling Quanta de Chalon-sur-Saône ;
- Dimanche 10 avril 2011 au bowling Bull'In de Vitry-en-Charollais.

Le règlement sportif fédéral est en vigueur sur cette compétition.

L'organisateur veillera à la bonne tenue de cette compétition qui devra se dérouler dans le meilleur esprit.

## Formule de jeu

Cette compétition se joue en Round Robin (Petersen) sur 3 phases :

### **Phase Equipe de 5 :**

Les joueurs disputent un match en équipe, en 1 ligne, contre tous leurs adversaires de leur poule.

### **Phase Triplette :**

A l'issue des matches en Equipe de 5, les joueurs classés 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de leur propre équipe, disputent un match en équipe Triplette, en 1 ligne, contre tous leurs adversaires de leur poule.

### **Phase Individuelle :**

A l'issue des matches en Equipe de 5, les joueurs classés 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de leur propre équipe, disputent un match en individuel, en 1 lignes, contre les joueurs classés 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> (1<sup>er</sup> contre 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> contre 2<sup>ème</sup>) des clubs adversaires de leur poule.

Les équipes peuvent être mixte et/ou regroupant plusieurs catégories de joueurs (jeunes, vétérans, etc.). Un joueur ayant déjà disputé un match dans une équipe, ne pourra figurer dans la composition d'une autre équipe. Si un joueur joue dans une équipe en phase Triplette ou Individuel sans avoir disputé la phase Equipe de 5, il sera considéré comme le 5<sup>ème</sup> joueur de l'équipe et donc intégré dans l'équipe Triplette. Si plusieurs joueurs sont dans ce cas, leur position décroissante au dernier Listing applicable les départagera.

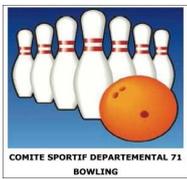
Les femmes et les catégories de jeunes bénéficient d'un bonus de 8 quilles par ligne.

### **Décompte des points par match joué :**

- Equipe de 5 : Victoire 5 pts, Nul 2,5 pts, Défaite 1 pt, Forfait 0 pt ;
- Triplette : Victoire 3 pts, Nul 1,5 pts, Défaite 1 pt, Forfait 0 pt ;
- Individuel : Victoire 3 pts, Nul 1,5 pt, Défaite 1 pt, Forfait 0 pts.

(Lire encadré Exemple en dernière page)

Les ex-aequos éventuels, au classement, seront départagés au nombre de quilles + bonification.



# 3<sup>ème</sup> CHALLENGE DES CLUBS SAÔNE-ET-LOIRE 2011



## **Poules :**

Pour cette édition 2011, nouvelle formule du Challenge des clubs, les clubs seront répartis en deux poules dès lors qu'il y aura au moins 5 équipes inscrites.

Dans cette éventualité de deux poules, le terme de la 3<sup>ème</sup> journée donnera lieu à des matches de position dont la formule sera définie dans une fiche pratique.

En prévision d'une édition 2012 libérée des limitations d'inscriptions (lire « Inscriptions »), il faut d'ores et déjà envisager un système de maintien et de descente au terme de l'édition 2011. L(es) équipe(s) la/les moins bien classée(s), en fonction du nombre d'inscription pour l'édition 2012 pourraient éventuellement figurer dans une 2<sup>ème</sup> Division départementale du Challenge des clubs.

## **Inscriptions**

La compétition est limitée, pour cette édition 2011 de mise en place de la nouvelle formule, à 8 équipes de 5 joueurs. Le montant de l'engagement, hors parties, est de 100 € par équipe. La date limite d'inscription est fixée au jeudi 6 janvier 2011. Les parties seront à régler à l'occasion des journées de compétitions, en fonction du nombre d'équipe inscrite.

Les présidents de club devront communiquer avant cette échéance le nombre d'équipe qu'ils souhaitent engager à l'aide du formulaire d'inscription, en précisant bien les noms et n° de licence des participants et en joignant un chèque du montant global en rapport avec le nombre d'inscrit (chèque club uniquement).

Lors de l'inscription, chaque club inscrit ses équipes par ordre de priorité (équipe A, équipe B, équipe C, etc.).

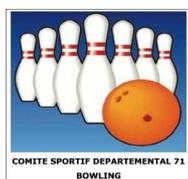
## **Déroulement, horaires**

Voir la fiche pratique.

L'organisateur affectera dans les poules et sur les pistes les équipes inscrites, par un tirage au sort dont il communiquera aux clubs au moins 7 jours avant l'épreuve.

La phase en Equipe de 5 se disputera le matin. L'après-midi se dérouleront les phases Triplette et Individuel. Les horaires précis seront communiqués 7 jours avant le début de l'épreuve, dans une fiche pratique. Les pistes seront reconditionnées entre la phase en Equipe de 5 et la phase Triplette.

L'organisateur se réserve la possibilité d'ajuster les horaires en relation avec les centres de bowling. L'organisateur s'engage alors à communiquer aux clubs ces nouveaux horaires.



# 3<sup>ème</sup> CHALLENGE DES CLUBS SAÔNE-ET-LOIRE 2011



## **Remise des prix**

La remise des prix du 3<sup>ème</sup> Challenge des clubs aura lieu dimanche 10 avril dans l'enceinte du bowling de Vitry-en-Charollais, en présence des autorités civiles/sportives/politiques du département.

Seront primés : Les 3 premières équipes, le meilleur joueur Homme, Femme et Jeune au plus grand nombre de quilles, la meilleure ligne Homme, Femme et Jeune de la compétition.

## **Budget**

(sur la base de 6 équipes participantes)

- Recettes = 1 939 €
  - Engagement (6 x 100 €) = 600 €
  - Frais de partie (3,02 x 360) = 1088 €
  - Participation extérieure (centres de bowling) = 151 €
  - Subventions (DDJS et Conseil général 71) = 100 €
- Dépenses = 1939 €
  - Frais de parties (360 parties x 3,02 €) = 1088 €
  - Frais d'homologation (360 parties x 0,08 €) = 29 €
  - Dotations (coupes, trophées, lots...) = 350 €
  - Frais d'organisation (mailing, invitation, ...) = 147 €
  - Frais de réception\* = 325 €

\* : les frais de réceptions pour chaque journée, conformément au souhait exprimé lors de l'assemblée générale 2008 du CD71 FFBSQ seront assumés à 50% par le club hôte de la journée et à 50% par le CD71 FFBSQ.

## **Discipline**

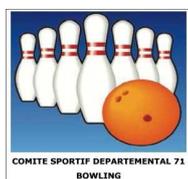
Un forfait de dernière minute ou un retard devra impérativement et immédiatement être communiqué à l'organisateur. Toute absence ou tout retard injustifié sera communiqué à la Commission de discipline du CD71 FFBSQ.

Tout retardataire perdra le bénéfice de ses boules d'essai et prendra le jeu en cours de partie.

Tout élément perturbateur pourrait être exclu de la compétition au regard des règlements fédéraux. Il perdra l'avantage de ses lots éventuels et le montant de son engagement.

Conformément aux directives fédérales, il sera interdit de fumer et de consommer de l'alcool durant la compétition.

Le port de la tenue du club ou département d'appartenance (polo, tee-shirt ou chemise) est obligatoire.



# 3<sup>ème</sup> CHALLENGE DES CLUBS SAÔNE-ET-LOIRE 2011



## Contacts organisateurs

Pour tous renseignements, et urgence

Eric DUJARDIN – 5 rue Pasteur – 71600 PARAY-LE-MONIAL.

Mobile : 06 15 24 01 59 – Mail : [eric.bowling@sfr.fr](mailto:eric.bowling@sfr.fr) .

Pour l'envoi du dossier d'inscription

Avant le jeudi 6 janvier 2011

Céline GELIN – En Gréville – 71460 SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL.

Mobile : 06 34 40 01 55 – Mail : [linalexe@hotmail.com](mailto:linalexe@hotmail.com)

### Exemple :

Une poule à 4 équipes. Equipe A et ses 5 joueurs (A1, A2, A3, A4, A5), équipe B et ses 5 joueurs (B1, B2, B3, B4, B5), équipe C et ses 5 joueurs (C1, C2, C3, C4, C5), et équipe D et ses 5 joueurs (D1, D2, D3, D4, D5).

#### Phase Equipe de 5 :

- A contre C = 1000 quilles à 900
- B contre D = 850 quilles à 950
- A contre B = 900 quilles à 750
- C contre D = 800 à 1000
- A contre D = 950 quilles à 1050
- B contre C = 800 à 900.

Total des points phase Equipe de 5 : 1<sup>er</sup> Equipe D 15 pts 2<sup>e</sup> Equipe A 11 pts 3<sup>e</sup> Equipe C 7 pts 4<sup>e</sup> Equipe B 3 pts.

Moyenne au sein des équipes : A1 190, A2 180, A3 170, A4 200, A5 210 ; B1 160 B2 150 B3 140 B4 170 B5 180. C1 150 C2 160 C3 180 C4 210 C5 166 ; D1 220 D2 140 D3 230 D4 210 D5 200 ;

#### Phase Triplette :

Composition des équipes : l'équipe A rassemble A1, A2 et A3 ; l'équipe B rassemble B1, B2, B3 ; l'équipe C rassemble C1, C2, C5 ; l'équipe D rassemble D2, D4, D5.

- A contre C = 450 quilles à 520
- B contre D = 450 quilles à 610
- A contre B = 590 à 500 ;
- C contre D = 540 à 540 ;
- A contre D = 590 à 590 ;
- B contre C = 490 à 510

Total des points phase Triplette : 1<sup>er</sup> Equipe C 7,5 pts 2<sup>e</sup> Equipe D 6 pts 3<sup>e</sup> Equipe A 5,5 pts 4<sup>e</sup> Equipe B 3 pts.

#### Phase Individuelle :

- A5 contre C4 = 150 quilles à 145 ; B5 contre D3 = 190 quilles à 210 ;
- A4 contre C3 = 175 quilles à 190 ; B4 contre D1 = 210 quilles à 200 ;
- A5 contre B5 = 170 à 145 ; C4 contre D3 = 220 à 200 ;
- A4 contre B4 = 180 à 170 ; C3 contre D1 = 200 à 170 ;
- A5 contre D3 = 210 à 230 ; B5 contre C4 = 130 à 180 ;
- A4 contre D1 = 200 à 240 ; B4 contre C3 = 160 à 160.

Total des points phase Individuelle : 1<sup>er</sup> Equipe C 14,5 pts 2<sup>e</sup> Equipe D 12 pts 3<sup>e</sup> Equipe A 12 pts 4<sup>e</sup> Equipe B 8,5 pts

Cumul de la journée : 1<sup>er</sup> Equipe D 33 pts 2<sup>e</sup> Equipe C 29 pts 3<sup>e</sup> Equipe A 28,5 pts 4<sup>e</sup> Equipe B 14,5 pts.